



UNION EUROPÉENNE  
FONDS EUROPÉEN NORMANDIE  
POUVOIR DÉVELOPPEMENT RURAL



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

provence  
alpes agglo

GAL Dignois  
Groupe d'Action Locale

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

# Compte rendu du Comité de programmation du GAL Dignois LEADER 2014-2020

Comité de Programmation  
7 juillet 2021 – Salle de l'Ermitage

Membres présents au comité de programmation :

**Collège privé :** Alexis SAVORNIN, Jean-Simon PAGES, Cécile DUBAR, Cécile RIVIERE, Françoise PUTZ, Marie-José SERY, Jean-François GOMBERT, Pascal MAZZANI, Claude BUZON, Roger COSTE.

**Collège public :** Carole TOUSSAINT, Gilbert REINAUDO, France GALLY, Bernard TEYSSIER.

**Techniciens :** Penelope GUIDI, Alexandre NEVIERE, Mathilde SIRE, Boris COURANT.

14 membres du Comité sont présents au comité de programmation : 11 membres peuvent voter, dont 8 du collège privé et 3 du collège public.

## Calcul du quorum

Nombre de membres votants : 11/19

Taux de présence des membres votants (minimum 50%) : 57,89%

Nombre de membres votants privés : 8/11

Taux de présence des membres votants privés (plus de 50%) : 72,73%

**Le double quorum est atteint.**

Ordre du jour de la réunion :

- Mot du président
- Vote en sélection de 3 projets de l'AAP4

## 1. Rappel de l'ordre du jour

Le Président du GAL remercie M Boris COURANT, représentant de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour sa présence à réunion. Il rappelle que Mme Eliane BARREILLE a quitté ses fonctions de vice-présidente du Conseil Régional suite aux dernières élections.

M Teyssier se félicite du retour en présentiel des réunions du Comité de Programmation et remercie l'équipe technique de son travail durant cette période de crise sanitaire.

Le Président remercie également les membres du Comité pour leur assiduité, d'autant plus que certaines personnes viennent de très loin. Il rappelle qu'au cours de cette année le GAL a fait l'objet



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉENS AGRICOLES  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

provence  
alpes agglo

GAL Dignois  
Groupe d'Action Locale

## L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

d'un contrôle de l'Autorité de Gestion concernant la tenue des Comités de Programmation, dont le retour ne nous est pas encore parvenu à ce jour.

### 2. Vote en sélection des projets de l'AAP4

L'équipe technique récupère les déclarations de conflits d'intérêt de chacun des membres votants.

Pan'IUT association étudiante – PAN'IUT



### Avis de sélection

#### AAP4 Circuits courts (1/2) :

Pan'IUT Association étudiante

Porteur : Association Pan'IUT Avis d'opportunité : 02/06/2020

Notation : 11/21 Rang : 1/2

Montant présenté : 37 724,82€ Montant éligible : 36 743,26 € Taux de régime d'aide : 90%

Autofinancement :  
3 674,34€

FEADER :  
19 841,35€

Région SUD :  
13 227,57 €

Total de l'aide :  
33 068,92€

Nombre de membres ayant droit de vote avant CI :

Conflit d'intérêts :

Nombre de voix exprimées :

Nombre de voix favorables :

Défavorables :

Abstentions :

L'équipe technique rappelle les éléments principaux du projet.

Un membre du Comité de programmation demande où se situera le jardin pédagogique prévu par les étudiants. L'équipe technique indique que plusieurs pistes sont encore à l'étude et que la réalisation devrait démarrer à la rentrée scolaire 2021. Elle informe le Comité qu'une attention particulière sera portée au suivi de ce projet, la gouvernance de l'association étant amenée à changer à chaque rentrée universitaire.

#### VOTE :

Nombre de conflits d'intérêt : 0

Membres votants : 11

Résultat du vote : 11 favorables

Le Comité de programmation décide de la programmation du projet à l'unanimité.



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

*L'atelier fruitier javidois – La Javie Autrefois*

*M Roger COSTE quitte la salle en raison d'un conflit d'intérêt.*



## Avis de sélection

**AAP4 Circuits courts (2/2) :**

**« Atelier Fruitier Javidois»**

**Porteur : Association LaJavie Autrefois**

**Avis d'opportunité 02/06/2020 FSR**

**Notation : 8/21      Rang : 2/2**

**Montant présenté : 28 891,78€ Montant éligible : 25 989,94€ Taux de régime d'aide : 90%**

Autofinancement : 2 599,02 €	FEADER : 14 034,55€	Région SUD : 9 356,37€	Total de l'aide : 23 390,92 €
Nombre de membres ayant droit de vote avant CI :			
Conflit d'intérêts :		Nombre de voix exprimées :	
Nombre de voix favorables :		Défavorables :	Abstentions :

L'équipe technique rappelle les éléments principaux du projet.

L'équipe technique informe le Comité de la levée des réserves émises lors de l'opportunité du dossier. En effet, l'association a présenté une dépense relative à un accompagnement juridique d'une Chambre consulaire et a fourni un business plan qui fait apparaître un modèle économique.

Un membre du Comité demande où les produits transformés vont être vendus. L'équipe technique indique que les produits continueront d'être vendus dans le cadre des foires et autres événements, mais aussi dans des magasins de producteurs du territoire.

### VOTE :

Nombre de conflits d'intérêt : 1

Membres votants : 10

Résultat du vote : 10 favorables

Le Comité de programmation décide de la programmation du projet à l'unanimité.



UNION EUROPÉENNE  
FONDS EUROPÉENS D'AMÉNAGEMENT RURAL



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

provence  
alpes agglo

GAL Dignois  
Groupe d'Action Locale

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

### Classe virtuelle pour l'accès à la formation de tous – DCF

M Roger COSTE revient dans la salle.

provence  
alpes agglo



REGION SUD  
Région des Pays de la Provence-Alpes-Côte d'Azur

GAL Dignois



### Avis de sélection

#### AAP4 Economie (1/1) :

« Classe virtuelle pour l'accès à la formation de tous »

Porteur : DCF

Avis d'opportunité : 24/06/2020 F

Notation : 9/21      Rang : 1/1

Montant présenté : 50 213,05 Montant éligible : 46 641,00€ Taux de régime d'aide : 90%

Autofinancement : 4 664,10€	FEADER : 25 186,14€	Région SUD : 16 790,76€	Total de l'aide : 41 976,90€
Nombre de membres ayant droit de vote avant CI :			
Conflit d'intérêts :		Nombre de voix exprimées :	
Nombre de voix favorables :		Défavorables :	Abstentions :

L'équipe technique rappelle les éléments principaux du projet.

Un membre du Comité demande si le contenu des formations ne concernera que les outils numériques. L'équipe technique explique que les formations pourront porter sur des domaines très différents : les outils numériques mais aussi l'écoconstruction, par exemple. Le matériel financé par le Programme LEADER permettra de rendre ces formations plus immersives et ludiques pour capter un public éloigné de la formation « classique » ou lorsque ce premier format est impossible à mettre en place en raison de contraintes externes (par exemple une situation de confinement).

#### VOTE :

Nombre de conflits d'intérêt : 0

Membres votants : 11

Résultat du vote : 11 favorables

Le Comité de programmation décide de la programmation du projet à l'unanimité.



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



## L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Il est rappelé que sur les trois dossiers présentés ce soir, seule la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenue. Cependant le Département 04 participe très activement au cofinancement des dossiers LEADER du GAL, lorsque ses compétences lui permettent d'intervenir.

Le Comité exprime la volonté de pouvoir réaliser des visites de terrain des projets soutenus.

L'équipe technique va donc prévoir un planning des visites dès septembre 2021.

Clôture du Comité de Programmation par le Président du GAL.

Bernard TEYSSIER  
Vice-Président de Provence Alpes Agglomération  
Président du GAL Dignois

